L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
BUREAUX 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 3 AVRIL

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XLIII.

AU LAPIN COURAGEUX!

(Suite.)

Cependant, malgré l'obscurité, le combat continua avec un acharnement sans égal.

Les verres, les bouteilles, les assiettes, les vitres volaient en éclats.

Les cris, les plaintes, les malédictions se croisaient incessamment dans l'air, mêlés au froissement du fer, au bruit mat du bois frappant la chaire.

Par échappées, les lueurs des coups de feu rayaient les ténèbres de leurs sinistres éclairs. On ne s'entendait pas plus qu'on ne se voyait. Au milieu de cette confusion inénarrable M. Jules essaya bien deux ou trois fois de diminuer les bruits de la lutte et les hurlements des combattants.

Mais la fureur des blessés, touchant à la folie, l'entraînement des autres qui, pareils à ses bêtes féroces, avaient flairé le sang, furent plus forts que sa volonté.

Il y perdit sa peine et sa voix.

A tout prendre enfin, l'instinct de la conservation parlant chez lui, avant les autres considérations, il s'orienta, renversant ceux-ci, rampant entre ceux-là, parvint au rampart que le débardeur noir s'était élevé au moyen de la table renversée, et une fois à l'abri, il respira.

Ses hommes se déchiraient, s'assommaient, s'égorgeaient.

C'était un petit malheur.

Pourvu que, la bagarre finie, on remît la main sur celui qu'il regardait comme le chef des Invisibles, M. Jules n'en demandait pas davantage, et il passait condamnation sur la perte fort réparable d'une demi douzaine de ses coryphées.

Il se faisait même un malin plaisir de penser que mal pouvait être advenu au pierrot, au diablotin et au domino noir, ces trois derniers personnages s'étant mêlés de choses qui ne les regardaient en rien. Par malheur, l'ex-chef de la police de sûreté proposait plus souvent qu'il ne disposait.

Les évènements ne marchèrent pas tout à fait comme il l'espérait.

Le reste de son escouade avait réussi à enfoncer la porte d'entrée du Lapin courageux, si consciencieusement verrouillée par le débardeur orange.

Cela fait, les hommes masqués qui la composaient s'étaient rués comme une avalanche dans la boutique.

Le désordre était à son comble.

Des figures effrayées apparaissaient au fenêtres entr'ouvertes de toutes les maisons de la rue d'Angoulême-du-Temple et de la rue de Malte.

Un noyau de curieux se forma dans la première de ces deux rues. Les coups de feu l'avaient attiré, créé.

En moins de temps qu'il ne nous en faut pour le raconter, ce noyau germa, fleurit, devint arbre et porta des fruits. Si bien qu'au bout de deux minutes, la foule des badauds, ivrognes, filous, était compacte au point d'obstruer la circulation.

Pourtant, par une de ses anomalies qui montrent que, même dans une folle nuit carnavalesque, la capitale du monde civilisé ne se livre pas, poings et pieds liés, aux saturnales des chicards en goguette ou des clercs d'huissier en rupture de ban, du bout de la rue donnant sur le canal Saint-Martin, on entendit un bruit de fusils.

C'était une compagnie d'un régiment de ligne arrivant au pas de course.

Un commissaire de police et plusieurs officiers de paix la précédaient.

La foule s'écarta.

La maison fut cernée de façon à ne pas laisser s'évader un enfant ou une femme.

Le commissaire de police ordonna d'allumer des torches et des lanternes.

Puis il pénétra dans la maison.

Un spectacle de désolation et de sang s'offrit à sa vue.

Le rez-de-chaussée du pauvre Tournesol se trouvait littéralement saccagé.

Meubles, cloisons, vaisselles, verreries, tout était brisé.

Cinq hommes gisaient sur le sol, le crâne ouvert, frappés par la même main, ne donnant plus signe de vie.

Ces cinq hommes faisaient partie de la troupe de M. Jules.

Six autres se tenaient assis par terre ou appuyés à la muraille, blessés plus ou moins grièvement.

Maître Coquillard-Charbonneau, qui avait commencé par se faire balayer dans la rue lui et son faux nez, venait de recevoir un si maître coup, sous son costume de mulin, qu'il en avait perdu connaissance dès le début de l'action.

Assommé par ses ennemis, piétiné par ses amis, le malheureux n'avait pas encore repris ses sens.

M. Jules, pour son compte personnel, s'était tiré d'affaire les braies à peu près nettes. Grâce à son retranchement, c'était à peine s'il avait reçu deux ou trois contusions légères.

Au pied du comptoir, enfin, gisait le domino vénitien.

Inutile d'ajouter que le débardeur noir et le débardeur orange, le pierrot et le diablotin avaient disparu.

Ils avaient profité de la nuit si habilement faite par Mouchette, sur le signal donné par la Cigale, pour s'échapper et ... mes de M. Jules s'entr'assommer et s'entr'égorger entre eux.

Ce dernier, du reste, dès le premier moment d'émotion passé et quand l'ordre fut un peu rétabli dans ce désordre, commença par chercher ses ennemis, et ne les trouvant pas, il poussa la plus terrible de ses imprécations.

D'un bond, il monta à l'étage supérieur.

Rien! personne!

Il redescendit, et, courant au domino vénitien étendu sans mouvement au pied du comptoir, il lui prit le poignet et lui tâta le pouls.

Le pouls battait encore.

Pas de sang sur l'homme évanoui.

L'ex-chef de la police de sûreté respira de ce côté-là.

Sa sûreté n'était peut être pas aussi complète qu'il l'avait jugée de prime abord. Il se fit reconnaître par le commissaire de police, auquel il essaya d'expliquer ce qui venait de se passer à sa manière, c'est-à-dire le moins véridiquement possible.

Le commissaire lui répondit froidement:

— Desolé, Monsieur Jules, de ce qui vous arrive. Mais je n'ai pas besoin de vous le dire, l'acte que vous avez tenté d'accomplir est en dehors de la légalité.

— Après? demanda l'autre avec effronterie.

— Vous n'aviez pas qualité pour avoir agi ainsi que vous avez agi.

— On sait ça.

— Vous vous êtes placé dans une très mauvaise position. L'affaire est très grave. Je me vois obligé de...

— De m'arrêter, pas vrai?

— Vous l'avez dit. Vous vous expliquerez avec M. le préfet.

— Soit, répliqua avec mauvaise humeur l'ex-agent, qui avait trop longtemps appartenu à la police pour ne pas connaître la justesse de cette argumentation. Mais, mon cher ami, ne vous imaginez pas avoir trouvé le pic au nid, ajouta-t-il en frappant familièrement sur l'épaule du commissaire; M. le préfet m'absoudra, j'en suis certain.

— Je le souhaite pour vous, Monsieur Jules, répliqua l'autre.

— Vous êtes bien bon, je vous remercie, fit l'ex agent en saluant ironiquement; un mot encore, s'il vous plait.

— Vingt, si vous voulez.

— Avez vous pensé à faire garder les issues de cette maison?

— Pourquoi me demandez-vous cela? interrogea le commissaire de police en sourirant avec défiance.

— Comment! pourquoi!... Ah! j'y suis; vous vous imaginez que c'est pour mon propre compte que je vous adresse cette question!

— Dame!

— Non. Répondez d'abord, je m'expliquerai ensuite. Avez-vous fait surveiller les issues?

— Toutes.

— A merveille; rien n'est perdu. Ceux qui nous ont mis à même de nous étriller si durement les uns les autres seront malins s'ils parviennent à nous échapper.

— De qui parlez-vous? continua le commissaire de police.

— Des individus que je voulais coffrer.

— Leur nom?

— Les compagnons de la Lune.

— Les Invisibles...... ou une partie des Invisibles? demanda le commissaire en tressaillant.

— Oui.

— Sont-ils nombreux?

— Non. Mais, j'en suis sûr, leurs principaux chefs sont cachés dans cette maison.

— Ah!... si nous réussissons à nous emparer......

— Ce serait une rude affaire.

— Loin d'être blâmés, continua le chef de police, on nous voterait une récompense nationale.

— Oui! oui! je le sais; le gouvernement a promis de mettre la main sur ces malfaiteurs.

— Sont ce des malfaiteurs? demanda naïvement son interlocuteur.

— Pas précisément, mais ça en approche.

— Très bien! ajouta le commissaire, je vais procéder à une visite complète depuis la cave jusqu'au grenier.

— C'est convenu. Mais......

— Mais quoi encore?

— Avant tout, écoutez moi.

— J'écoute.

— Suivez moi.

— Ça se chante, ces mots-là, répliqua le commissaire, qui ne manquait jamais de placer une de ces fines plaisanteries qui faisaient les délices de nos prédécesseurs en l'an de grâce mil huit cent quarante-sept.

— Venez.

Cette fois M. Jules conduisit le commissaire ... le comptoir, au pied duquel gisait l'inconnu.

M. Jules souleva le masque de l'inconnu et dit au commissaire:

— Regardez maintenant.

Le commissaire de police obéit et recula de trois pas, en proie à une stupéfaction inimaginable.

— Le duc de...... s'écria-t-il.

— Silence! fit vivement M. Jules, ne prononcez pas ce nom ici.

— Bien, répondit l'agent, on se taira. Mais comment se trouve-t-il dans cette maison, grand Dieu! au milieu de ces gueux?

— C'est lui qui dirigeait l'affaire.

— Bah! vous étiez sous ses ordres?

— Directs, cher monsieur.

— Oh! oh! voilà qui change la thèse.

— N'est ce pas? Je savais bien que nous finirions par nous entendre.

Et M. Jules retrouva une partie de sa belle assurance, qu'une succession d'échecs et de revers imprévus avait entammée.

— Que faire? se demandait à part lui le commissaire de police, embarrassé au dernier chef.

L'agent l'examinait attentivement sans en avoir l'air.

Après s'être adressé cette question tout bas cinq ou six fois, le commissaire finit par se l'adresser tout haut.

M. Jules saisit la balle au bond et lui répondit:

— Que faire? mon Dieu, c'est simple comme deux et deux font quatre. Il faut d'abord l'enlever d'ici.

— Qui? le duc?

— Lui-même, et au plus vite.

— Si on allait le reconnaître?

— C'est précisément pour qu'on ne le reconnaisse pas que je vous conseille de l'enlever sur-le-champ.

— Vous avez raison. Malheureusement, cette nuit, il m'est impossible de me charger de cette corvée.

— Merci pour lui, dit l'ex-chef de la police de la sûreté.

— Je voulais dire: de ce soin, reprit vivement son interlocuteur.

— Voulez vous que je m'en charge? demanda M. Jules avec la plus complète insouciance.

— Vous!

— Moi-même.

— Mais... pourquoi non! ajouta le commissaire. Je prends sur moi de vous laisser libre.

— Ouf! fit l'autre en respirant à pleins poumons.

— Mais à une condition?

— Laquelle?

— Vous vous tiendrez à ma disposition.

— Je vous le promets.

— Et à ma première requête, à mon premier appel, vous viendrez.

— J'accourrai.

— C'est chose convenue?

— Parole donnée!

Et l'ancien chef de la police de sûreté tendit la main au commissaire de police, qui la serra cordialement.

— Vous me laissez mes hommes? fit-il.

— Ceux qui vous seront indispensables.

— Je n'ai besoin que de deux d'entre eux.

— Vous m'en répondez?

— Comme de moi-même.

Le commissaire ne sourcilla pas et prit cette réponse, bon jeu, bon argent.

— Prenez ceux que vous voudrez, répliqua-t-il.

M. Jules ne fut pas long à faire son choix.

Le choix décidé, on déblaya la situation.

Les morts furent envoyés à la Morgue; les blessés, placés d'urgence à l'hôpital, et les valides conduits à la Préfecture.

Ainsi qu'il s'y était engagé, le patron de maître Coquillard-Charbonneau s'occupa spécialement de l'inconnu que le commissaire s'obstinait à appeler le duc.

Il le fit enlever par les deux gaillards qu'il avait choisis dans sa troupe.

Avant même de le leur livrer, à moitié assommé, à moitié évanoui, il prit le soin de l'envelopper dans un large manteau.

De la sorte, nul curieux ne parvint à regarder de près quel homme était ce personnage à la tenue si orgueilleuse, qui s'en allait aussi piètrement, après avoir fait une entrée aussi triomphale.

Au moment de leur donner l'adresse de l'inconnu, M. Jules réfléchit qu'il serait plus adroit de ne rien leur donner du tout et de finir la chose lui-même, à l'insu de ses sicaires.

Il donna l'adresse de son propre domicile, boulevard du Temple.

On se mit en route.

Il suivit.

De son côté, le commissaire de police ne perdait pas son temps.

Il procéda immédiatement à une visite exacte et minutieuse de la maison.

Pas un coin ni un recoin du *Lapin courageux* ne furent négligés.

Ce fut en vain.

Les *Invisibles* venaient de mériter leur nom une fois de plus.

Ils avaient disparu sans laisser l'ombre d'une trace.

Le restaurant et le magasin de François Tournesol se trouvaient dans un état de vide complet.

A force de chercher, on trouva quelque chose quelque part.

On trouva le malheureux cabaretier provençal et ses douze garçons, dont six d'*extrà*, dans la plus belle cave de l'établissement.

Ils étaient étendus, les uns près des autres, symétriquement, sur la terre, garrottés avec une adresse rare sans que la corde les blessât, bâillonnés avec des poires d'angoisse élastiques, et la tête couverte d'une serviette.

Les *Invisibles* ou leurs acolytes avaient poussé la délicatesse jusqu'à ne se servir que de serviettes blanches.

Le commissaire de police s'empressa de les faire délier, débâillonner, et de leur demander force petits détails.

Le sieur Tournesol répondit par des exclamations de désespoir, entrecoupées de malédictions à l'adresse de M. Jules et de Coquillard-Charbonneau, qui prenaient sa maison pour une souricière.

Cette fois les souris et les rats avaient mangé les chats.

Et, à dire vrai, maître Tournesol avait été assez largement payé, dédommagé de ses pertes par les cinq débardeurs, pour ne pas se ranger du côté de leurs persécuteurs.

Un cabaretier a toujours une reconnaissance éternelle pour l'honnête ou le malhonnête client qui lui remplit sa poche ou sa caisse.

Les garçons se secouèrent, reprirent pied, poussèrent quelque douzaine de cris joyeux en sentant leurs goussets regorgeant d'écus, mais ne donnèrent aucun renseignement.

Ils ne savaient absolument rien de plus que ce que savait M. le commissaire.

A quatre heures du matin, ce dernier se retira, tout désappointé du mauvais résultat de ses recherches, et se promettant de s'en prendre à M. Jules du buisson creux qu'il venait de trouver.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE.
Vendredi, 3 avril 1868.

Les affaires, depuis quelques jours, sont fort tristes, surtout dans la partie appartenant au Second District. On espère cependant que, sous peu, la demande pour l'approvisionnement des plantations commencera, et alors tous ces bateaux qui sont maintenant oisifs pourront trouver du fret.

Arrivages: Le P. W. Strader, de Louisville, avec une forte cargaison de produits divers; le Mittie Stephens, de Jefferson, avec 615 balles coton et 1566 peaux sèches; le Judge Fletcher et A. G. Brown, sont arrivés aussi avec une cargaison insignifiante.

A Louisville, mercredi, l'Ohio baissait graduellement.

Du capitaine J. T. Bardeau, nous apprenons que, le remorqueur Kellogg et barges sont en route pour ce port, avec un fort chargement, consistant en 6805 barils de farine, 575 barils de porc, 1163 sacs d'avoine, 43,192 boisseaux de maïs et 3000 tonneaux de glace. Ce steamer, qui a passé Vicksburg hier, arrivera ici à temps pour repartir samedi à 4 heures du soir.

SLOCOMB, BALDWIN & CO.,
QUINCAILLERIE,
Rue du Canal No 74, et rue de la Commune No 95.
Etablie en 1822.

SLOCOMB, BALDWIN & CO.,
Rue du Canal No 74, et rue de la Commune No 95;
Nouvelle-Orléans.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE QUINCAILLERIE.
Agents pour la vente des célèbres clous Weymouth.
Charrues de champs de cannes, &c. de Baldwin, Black & Co.
Nous appelons particulièrement l'attention des marchands sur nos grandes importations récentes de
COUTELLERIE ET DE FUSILS.
SLOCOMB, BALDWIN & CO.,
Rue du Canal No 74,
15 mars—1m et rue de la Commune No 95.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868	$546,523 42
Savoir:	
Primes d'incendie ... $246,772 57	
Primes de mer ... 186,153 70	
Primes de rivières ... 103,097 15	
	$518,523 42
En moins:	
Primes remboursées ... $5,860 75	
Primes non expirées ... 40,145 00	
	$46,004 75
Montant net des primes	$502,518 67
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie ... $62,597 26	
Pertes sur mer ... 184,874 79	
Pertes sur les rivières ... 94,592 19	
	$342,062 14
Escompte au lieu de scrip ... 34,346 65	
Taxes et Revenu intérieur ... 24,741 36	
Dépenses, loyer, etc. compte d'escompte ... 32,310 83	
Six pour cent d'intérêt sur le scrip ... payé jusqu'au 1er mars ... 57,777 80	
	$491,210 76
Réservé pour pertes non réglées	11 277 89

La Compagnie a l'actif suivant qui, dans le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'unanimité par les Directeurs, est déclaré, après amples déductions, être équivalent à un capital comptant de $620,880, savoir:

Place en propriétés foncières	$46,598 11
Hypothèques sur propriétés foncières	79,919 30
Placé en bons de la ville et autres bons	82,220 00
Placé en actions de banques et autres actions	143,885 00
Placé en scrip de Compagnie d'assurance	135,302 00
Prêts garantis	19,200 00
Effets à recevoir	45,886 88
Primes en voie de perception	97,262 71
Encaisse	111,513 49
	$737,388 49

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 23 mars 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carrière,	A. Lecourt,
Geo. A. Fosdick	Frank Williams,
S. Brugier,	Thomas Byrne,
Chas Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mannsell,	W. A. Violet,
P. Anderson,	Hugh McDonald,
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Freche,	John S. Waltie,
George W. Dunbar,	George Foster,
F. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson,	L. S. Fochier,
Archd Montgomery,	John Nixon Jr,
Henry J. Vose,	S. Piaggio,
E. Marquez,	James Gallier,
Chas. Wetshear,	Rudolph Sieg
H. F. Given,	

24 mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 ... $321,590 60
Pertes, taxes dépenses, réassurances, &c, payés dans la même période ... 217,740 78
Actif le 31 décembre 1867 ... 278,724 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques de mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.
ALFRED MOULTON, Président,
WM M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	E. K. Converse,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. H. May,
B. F. Ethell,	John F. Moore,	Robert Hare,
Wm. M. Perkins,	J. E. Isenbour,	John C. Rogers.

21 fév—11 m L I 2 jours.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.

LE Bureau de la Compagnie est ouvert au No 15, rue DAUPHINE, entre CANAL et DOUANE, pour la transaction des affaires.
GEORGE CLARK, Président. JULES BENIT, Secrétaire.
13 mars—1m
La Tribune est priée de copier entre ncals.

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste, A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents presque sans douleur et sans le moindre danger.
12nov—6m

Le Dr. CHARLES S. MELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, Même maison après la rue de Canal, près de Lopes.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—6m ... L

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE,
8 jan—3 m No 8 rue Tchoupitoulas.

SPECTACLES.

THEATRE DE L'OPERA.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI ... Directeurs.

DIMANCHE, 5 Avril 1868,
Bénéfice de
MADEMOISELLE ANTOINETTE LEGRAND,
Première soubrette.

Première représentation de
LA PAPILLONNE,
Comédie en 3 actes, de Victorien Sardou, auteur des PATTES DE MOUCHE.
Jouée par MM. GRAVIER, FAYE, ALBERT MARY, GAUTIER, Mlles A. HINRY et M. HINRY.

Première représentation de
LE MEURTRIER DE THEODORE
Comédie en 3 actes, de M. Clairville.
Jouée par MM. FAYE, GAUTIER, Mmes ANTOINETTE LEGRAND et CAVE.

En préparation: L'AFRICAINE, grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Théâtre de l'Opéra.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

Une grande Soirée musicale aura lieu
Samedi soir, 4 avril 1868,
Au profit de ceux qui souffrent de la famine en Prusse
La Senorita JOSEFINA FILOMENO,
Mlle ANTOINETTE FEHRINGER,
M GRAFF baryton, M. A. DAVIS, ténor, et M. A. S. CHASE, directeur du chœur de l'Eglise du Dr. Palmer, ont obligeamment offert leurs services.
Prix du Billet, $1. — A vendre aux principaux magasins de musique et par les soussignés, membres du comité:
J. Kruttschmith, consul de Prusse, 12, rue Carondelet,
Theo. Von La Hache, 17, rue Baronne,
O. F. Thieleman, coin Magazine et Thalie,
H. Heidenhein 60 rue Royale,
John Uefer, 658, rue Amour, Troisième District.
La première rangée de loges et de parquets est réservée aux dames et aux messieurs qui les accompagnent.
2 avril—3f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Lundi soir, 30 Mars 1868,
ET TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI A MIDI.

LES TROIS ERES.

1860.	1868.	1876.
Le Passé.	Le Présent.	L'Avenir.

Pièce écrite expressément pour l'Académie de Musique, par E. DURIVAGE.

Première apparition, depuis leur retour de Cube de Mlle AMELIA CARNIAGGIA,
DELEHANTY et HENGLER,
HARRY BLOODGOOD,
CARTER et SCHOOLCRAFT,
RYMAN, DICK PARKER,
STEWART, BANKER,
Mlles NELLIE TAYLOR et ST CLAIR, Mlles LUCIE et SALLIE CLINETOP, et toute la Troupe Mammoth dans les programmes à grand effet, et variés.
Représentation tous les soirs et le Samedi à midi.
Voir les affiches du jour. 29 mars

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St Charles.)
Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES ... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie à plusieurs animaux de plus; ou remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras, qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTREE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.
14 nov

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine les pont avant et arrière 3d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $220 anor
Passage dans une cabine 2d pont avant ... 193
Passage d'entrepont ... 100
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus plein quartier.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés au tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivrera des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, à la condition que le voyage de retour soit entrepris dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et auront leur condition ... si le voyage de retour n'a pas lieu ... fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de l'équipage.
Une cabine à deux couchettes réservée pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roue GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour la Havane, St Thomas, où ils correspondront avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera Cruz.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10janv—lan 2 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

EUROPE,	capt. Lemarié	Samedi 4 avril.
ST-LAURENT,	Bocande	Samedi 18 avril.
VILLE-DE-PARIS,	Surmont	Samedi 2 mai.
PEREIRE,	Duchesne	Samedi 16 mai.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent économiseront du temps et de l'argent, en prenant les steamers de cette ligne, évitant les inquiétudes du voyage par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.
5nov 1—l V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.
Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110.	Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115	Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125	Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT,	Capt. J. B. Hildreth,
CRESCENT CITY,	Capt. S. W. Holmes,
SHERMAN,	Capt. W. A. Pendleton
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS.

Le Steamer
GEN'L. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,
Partira de son wharf, en face de la rue St Louis, le SAMEDI, 4 avril, à 5 heures du soir.
Ces steamers ont d'excellents emménagements,
Chambres ... $60 00.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.
Le steamer GEN. GRANT partira SAMEDI, 11 avril.
28fev—

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer
MARIPOSA,
Kimble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 4 avril, à 5 heures P. M.,
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Compagnie de Bateaux quotidiens de la Nlle-Orléans à Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville—Le bateau à vapeur CAMELIA, à basse pression, capitaine W. L. Cizzene, ayant d'excellents emménagements pour les passagers et le fret, a été acheté pour ce service. Les traversées régulières commenceront à partir du 25 avril et auront lieu en été et en hiver. On prendra des arrangements pour transporter les passagers et le fret de la Nlle-Orléans à Covington et de Covington à la Nlle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA, agent,
3avril— Rue de l'Union, Nos 18 et 20

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur ..., capitaine Jos. F. Aucoin commis P. A. Charlet, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les LUNDIS et les JEUDIS dans le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 avril—1m

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES à 10 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir (commençant au 8 avril) pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, du marcheur, Carey Eagle, capitaine ... B. Barbaco, partira comme il est dit, et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES LEAKE,
3 avril—1m 16, Nouvelle-Levée.

POUR LES ATTAKAPAS—Départ, SAMEDI, 4 avril 1868—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, capitaine J. P. Forgey, commis, L. P. Delahoussaye, partira pour les Attakapas, samedi à 5 heures P. M. Il prendra du fret et des passagers pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, Hubardville, la Nelle Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville, Pont Braud, et tous les ports intermédiaires du Bayou Tèches. Il prendra également du fret pour Simsport, Cheneville et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chene. Pour fret ou passage, s'adresser à bord 1er avril

BATEAU REGULIER DU MERCREDI SOIR. Le bateau à vapeur Annie Wagley, pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bon bateau à vapeur Annie Wagley, capitaine Gus. E. Loudlier, commis M. Keuiscon, partira de la Nlle-Orléans, quand qu'il est ci-dessus, tous les mercredis, à cinq heures du soir et, de Washington, tous les dimanches matin à 10 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord; à Block Bros, 151 de la rue de la Commune, No. 64, à O. Hinckley & Son, à Washington, Lne. 14 mars—1m

PAQUEBOT REGULIER DE LA NLLE-ORLEANS, DE LA COTE ET DE LAFOURCHE.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt. Max Blanchard, commis, T. Depvaut, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du soir et les SAMEDIS, à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS, pendant le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Ce bateau est indépendant et n'appartient à aucune société. 11mars—1m

PAQUEBOT
DU
BAYOU SARA,
DE LA COTE
Et de
LAFOURCHE.

LAFOURCHE	Capitaine Barano.
Le Mercredi	à 5 heures du soir.
Le Dimanche	à ... heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 118 de la rue de la Commune, à
30 mars—1m A. C. GODDIN.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Propriétés de valeur situées rues de l'Esplanade et Villeré, Deuxième District.

CLOVIS BAJOLIERE COCA vs EDOUARD DE BLOIS et al.
(Action en partage.)

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 29 365—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 mars 1868 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI cinq mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o—Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville au faubourg Tremé et dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Villeré, des Marais ou Plauche et le Chemin du Bayou. Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, trente-trois pieds deux pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent deux pieds, entre lignes parallèles courant obliquement vers la rue Villeré.

2.—Un terrain ou une portion de terre située dans les District et îlet susdits et mesurant cinquante pieds deux pouces de face à la rue Villeré, à partir de l'ouverture projetée de la rue du Quartier, quatre-vingt-cinq pieds neuf pouces, plus ou moins, de profondeur sur la ligne de ladite rue projetée du Quartier, ... et l'ouverture parallèle de ladite rue et bornée derrière par le prolongement de la ligne oblique des propriétés sus décrites du côté de la rue des Marais et du côté de la rue de l'Esplanade par une autre propriété ci-devant appartenant à Carmelite Coca.

Ensemble aussi avec une langue de terre contiguë à ladite portion de terre, du côté de la rue du Quartier, et qui l'intercepte en partie, ayant une largeur derrière de trois pieds trois pouces et une ligne, et s'étendant, entre lignes parallèles, de soixante-six pieds six pouces.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Ainsi que le tout appert plus amplement d'un croquis portant le No Un, annexé au testament de ladite Carmelite Coca.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant, et la balance à un et deux ans en billets de l'acquéreur, à son propre ordre, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et cinq pour cent comme honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou d'aucun d'iceux.

Les actes de vente pardevant P. Chs. Cuvellier, notaire public en cette ville, aux frais des acquéreurs.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3,12,21,28—5mai.

ROBERT LEA vs THOMAS ROGERS.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,542—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, cinq mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur "SELMA" ensemble avec sa machine, ses meubles, &c, tel qu'il se trouve aujourd'hui, dans le Nouveau Canal.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3,12,21,28, mai 5

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Alden Ford Dunbar.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 20,304—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI cinq mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Joseph, du Commerce et Julie, désigné par le nombre Quatre d'après un plan dressé par Heden et Schlarbaum, architectes, le 13 janvier 1854 et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur quatre-vingt huit pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 202 de la rue Tchoupitoulas.

Ensemble aussi avec cent trente-deux (132) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un stock-note pour la somme de deux mille six cent soixante dix neuf piastres ($2 679) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane payable le 1er de janvier 1869, fixe ou renouvelable, conformément aux termes de la charte de la dite banque. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires et le stock-note ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente par le Notaire public ou la Banque des Citoyens de la Louisiane à Alden Ford Dunbar, au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 7 mai 1855 et avec l'acte de vente du shérif, dans la présente affaire. Et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3avril—3,12,21,28 5m

JOHN WILLIAMS, vs. JOS. L. DUNHAM.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 18,458—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à 10 heures A M., au mon entrepôt, No 21, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un certain chronomètre portant le No 1739, de la manufacture de R. Roskell.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—5 8 11 avril

Jno. G. E. Aurick vs Levy & Lion.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 24,6 3—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize d'avril 1868, à 11 heures A M., au lieu ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

L'installation, les comptoirs, &c., du magasin situé à l'angle des rues du Magasin et Joséphine, dans le Quatrième District de cette ville.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31 3 7 10 et 12 av

ARISTIDE HOPKINS vs EDW. STAPLETON.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,083—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à 10 heures A M., dans mon entrepôt, No 23 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meubles usuels, et d'effets suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—3 5 8 11 avril

... MAU RICE CESSAC.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à 8 heures P. M., au No 200, Promenade Carondelet, à l'angle de la rue Miro, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un certain four à chaux, un lot de coquilles et de chaux.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—av 3, 5, 8, 11

OLENDY BURKE ET AUTRES vs D. M. ENSWORTH.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,679—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, huit d'avril 1868, à 10 heures A. M., au lieu ci-après, désignés à la vente publique et adjudication de:

Un fonds d'un magasin de grains et jardinage situé rue Gravier, entre celles de Carondelet et des Chars, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31—3 5 8 av

LA BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vs MANDEVILLE & McILHENNEY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,252—En vertu d'un writ de fieri facias contre Geo. S. Mandeville à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI sept d'avril 1868, à 10 heures A. M., au No 155, sur la Promenade Carondelet, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un cheval alezan, un buggy et un jeu de harnais.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31—3 5 8 avril

Elisabeth Turner, administratrice, vs Alex. M. Summers.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,475—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-sept avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No Soixante-sept borné par les promenades du Colisée et Prytanée, les rues Poeyfarre et Euterpe, et désignée par les Nos Un et Dix Neuf, d'après un plan dressé par J. A. Pilié, ci-devant voyer, daté du 8 de février 1834 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville. Le No Un mesure quatorze pieds six pouces de face à la rue Euterpe, du côté de la promenade Prytanée, sur une profondeur de ... pieds entre la ligne limitrophe du No Six, et ... de la rue du Colysée, quatre vingt trois pieds de face au Colysée; et à la promenade Prytanée, quatre-vingt sept pieds de largeur, derrière et sur la ligne limitrophe du No Six, ... quatre pieds deux pouces sur la ligne limitrophe du No Dix-Neuf. Le No Dix-Neuf mesure soixante huit pieds huit pouces de face au Basin ou à la promenade Prytanée, cent onze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne limitrophe du No Dix-Huit, et environ quatre-vingt sept pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du No Un. Le tout mesure ameublement?...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James D. Denegre, suivant acte au rapport de Félix Grima, notaire public en cette ville, en date du 14 décembre 1859.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26—3,11,19,25 avril

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au soin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
G. W. R. BAYLEY,
1erdec— Surintendant.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 4.
JAMES YONGE, T. S. WILLIAMS,
Agent pour le fret. Surintendant général.
16janv—3ms

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de surveiller, vendre, construire toutes les machines à la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

Avis.

GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIETES dans le carré de la ville et autres Districts. Aussi. Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables, à l'office de J. SAUVAGE, Courtier, No. 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
24 mars—2m

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans réserve, à l'enchère publique,

DE BILLETS HYPOTHECAIRES ET AUTRES, TRAITES ET ACTIONS DU "CRESCENT CITY BANK."

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI 4 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre du "Crescent City Bank," Compagnie incorporée, et pour le compte de qui il appartiendra, les billets, traites et actions qui suivent—

TIREURS.	ENDOSSEURS.	ÉCHÉANCES.		MONTANTS.
1o Adams Benj J (B)	Fellowes & Co	14 mai	1862	$21000 00
2o Archer R T & A B (C&E)	Eux-mêmes	17 novembre	1861	5000 00
3o Archer R T & A B (C&E)	Eux-mêmes	16 décembre	1861	5000 00
4o Archer R T & A B (C&E)	Eux mêmes	16 janvier	1862	5000 00
5o Archer R T & A B (C&E)	Eux-mêmes	16 février	1862	5000 00
6o Austin S T (B&E)	Lui-même	1er février	1863	5000 00
7o Austin S T (B&E)	Lui-même	1er février	1863	5000 00
8o Bosley W S (B)	H Kendall Carter	20 mars	1862	2564 45
9o Bratton S E (A)	Arch S Dobbins	10 novembre	1863	7333 33½
10o Balfour Jas R	Nugent & Co	1er mars	1861	750 00
11o Bass Eugenia P (B)	Fellowes & Co	24 novembre	1862	2750 00
12o Clark C K	Lui-même	23 mars	1862	5456 85
13o Corbin S P (B&B)	John D Imboden	1er février	1862	4539 37
14o Corbin S P (B&E)	S L Chambliss	1er janvier (ou avant)	1861	3889 50
15o Corbin S P (B&E)	S L Chambliss	1er janvier (ou avant)	1862	3889 50
16o Coleman W D (B)	L R Coleman	15 juin	1862	4000 00
17o Cuny A H (traite)	Hays, Sanders & Co	4 novembre	1861	1630 54
18o Calhoun N D (B)	S O Nelson & Co	3 mars	1862	5000 00
19o Clark John S (B)	W H B Creswell & Wright et Allen	26 janvier	1862	1166 67
20o Dobbins A S (B)	R P Rankins & Coleman, Britton, Withers, liq.	1er janvier	1863	5000 00
		Balance due		2667 00
21o Dupré Henrietta (A&E)	W D Carter	Comme ci-dessus		2667 00
22o Dupré Henrietta (A&E)	W D Carter	13 février	1862	4848 88
23o Evans L et Shilby M D (C)	J J Person & Co	7 avril	1862	2500 00
24o Feltus H J & A M (C)	J J Person & Co	15 février	1862	4510 00
25o Feltus A M (C)	J J Person & Co	15 janvier	1862	4322 42
26o Feltus A M (C)	J J Person & Co	13 octobre	1861	5000 00
27o Fellowes C (B&E)	Lui-même	15 décembre	1861	5000 00
28o Fellowes C (B&E)	Lui-même	21 décembre	1862	6000 00
29o Fisher Henry	R Wells	22 janvier	1859	1500 00
30o Foster S M	Thomas Fellows	23 avril	1861	5964 80
31o Hardesman D (B)	Coleman, Britton & Withers	17 février	1862	3356 47
32o Imboden J D (B)	J J Person	15 novembre	1861	1101 75
33o Gibson C W (traite)	C W Gibson	1er décembre	1861	792 35
34o Jackson Henry (B&E)	Hayes & Sanders	13 janvier	1862	2192 76
35o Killian George (C)	J J Person	16 janvier	1862	2893 28
36o Kline J C (B)	J J Person & Co	16 janvier	1862	2312 32
37o King J C & Prosper (B&D)	Rhorer & Zonte			
38o King T S N & Ella K, Newson (B)				
39o Martin W H (C)	Bartley, Johnson & Co	11 octobre	1863	1585 00
40o Martin W H (C)	Lui-même	19 février	1862	6620 78
41o Martin W H (C)	Lui-même	19 avril	1862	6620 78
42o Martin W H (C)	Lui-même	19 avril	1862	6762 65
43o Martin W H (C)	Lui-même	19 avril	1862	6877 08
44o Miller P H (B)	J J Person & Co	15 février	1862	2549 13
45o Nelson S O (BE)	J J Person	7 février	1862	4000 00
46o Nelson S O (BE)	S O Nelson & Co	25 janvier	1856	10000 00
—Nota.	S O Nelson & Co. Int. payé jusq. 1er mai 1862	25 février	1858	10000 00
47o Parkinson R	S F R Abbey	16 janvier	1863	4093 41
48o Patton J W (traite)(B)	Lui-même	26 décembre	1861	1300 00
49o Parker J B (BE)	H Kendall Carter	1er mars	1862	6514 65
50o Reynolds S F (BD)	J J Person & Co	10 décembre	1861	1697 82
51o Ross J R & W E	H Kendall Carter & Co	13 mars	1862	3928 81
52o Routh John (B)	W E Leverich	20 octobre	1862	5000 00
53o Robb Cathedre R	Fellowes & Co	15 novembre	1861	2449 26
54o Smith W F (B&E)	Lui-même	16 novembre	1861	5000 00
55o Smith W F (B&E)	Lui-même	3 décembre	1861	5000 00
56o Smith W F (B&E)	Lui-même	19 janvier	1862	5000 00
57o Smith W F (C&E)	Lui-même	12 mars	1862	5000 00
58o Smith W F (C&E)	Lui-même	20 décembre	1861	5000 10
59o Smith W F (C&E)	Lui-même	28 janvier	1862	5000 00
60o South W F (C&E)	Lui-même	9 février	1862	5000 00
61o Simmons W A (B&E)	Lui-même	4 mars	1862	5274 96
62o Sasser Whitty M (B & E)	H Kendall Carter	1er mars	1862	2780 00
63o Shelby Jno K & Shelby Emily K (B)	Knox & Higgins	1er avril	1861	3000 00
64o Shelby Jno K & Shelby Emily K (B)	Knox & Higgins	1er avril	1861	3000 00
65o Torrey F M (C)	J J Person & Co	22 janvier	1862	3000 00
66o Torrey F M (C)	J J Person & Co	24 février	1862	3000 00
67o Thompson W L & John H Martin (B)	Fellowes & Co	18 décembre	1861	1632 81
68o Tillman Louis (B)	Coleman, Britton & Withers	16 décembre	1860	1200 00
69o Ventress W C S (B)	J J Person & Co	30 janvier	1862	4250 23
70o Vanbibber & Co H (B)	A J Tully & Co	9 décembre	1861	4750 00
71o Walker Saml. R (C)	J J Person & Co	10 mars	1861	3000 00
72o Wibray Thos. L	J C Bogart	20 décembre	1861	1800 00
73o Wright S & Geo S (C)	J J Person & Co	20 décembre	1861	6000 00
74o Wigginton E J (B)	Fellowes & Co	10 février	1861	5320 95
75o Woolfolk J B	lui-même	13 juin	1862	4808 60
76o Yerger Alex. (traite)	Wm Yerger	12 janvier	1861	2220 34
77o Ross J J (B)	Fellowes & Co	15 mars	1862	3610 18
78o Greenfield T	4 billets datés Nouvelle-Orléans 9 novembre 1860, payables le 10 juillet 1861; 10 octobre 1861; 10 novembre 1861 et 16 décembre 1861, tirés à son ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt à la maturité. $5000 00 chaque ... $20 000 00. Payé en accompte ... 15,000 55			
	balance			4890 45
79o Lee Bushrod W	Billet à l'ordre d'Alfred O. Douglass, dû le 25 janvier 1861. Jugement obtenu pour $8990 56 avec intérêt à 8 0/0, du le 15 avril 1867			8990 56
80o Logan Daniel F	Deux billets datés du 5 novembre 1860 pour ... $5000 00, avec intérêt à 8 0/0 après maturité. Payé en accompte ... 4111 03			
	Balance due			5888 97

STOCKS.

DESCRIPTION.	DATE.		Nos D'ACTIONS.	Arc payé.
385 Bura Bura Copper Comp.	8 novembre	1861	20	$ 100 00
166 Polk County	19 décembre	1860	25	"
167 " "	19 décembre	1860	25	"
1407 Banque de la Nlle Orléans	23 juillet	1862	60	"
1024 " "	9 juillet	1856	50	"
1 Crescent City Banque	5 février	1858	10	"
2 " "			10	"
120 "	3 mars	1858	10	"
27 Southern Oil Comp.	27 mai	1858	50	"
74 " "	1er juillet	1858	50	"
			310 actions.	

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
Mem.
A Billets portant 6 0/0 d'intérêt.
B Billets portant 8 0/0 d'intérêt.
C Billets portant 10 0/0 d'intérêt.
D Billets assurés par jugement.
E Assurés par hypothèque.
Des informations complètes peuvent être obtenues au bureau de l'encanteur, No. 86 rue Bienville.
22 mars—24, 31—4 av.

VENTES JUDICIAIRES.

LUTHER HOLDSWORTH vs HENRY MANN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 19,962—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans l'îlet borné par les rues Vine, Willow, Cypress et Bresnot, dans le Premier District de cette ville, étant désigné par le numéro Quatorze, suivant plan dressé par Louis H Pilié et dressé, en date du ... novembre 1852, et déposé en l'étude de P. E. Théard, alors notaire public de la ville, sous le No 8 de Livre de Plans.

Le dit terrain mesure trente et un pieds trois pouces de face à la dite rue Cypress sur quatre-vingt-quinze pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport de W. L. Poole, notaire public en cette ville, en date du 10 juillet 1860.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11mars—11,18,27,3,11avril

Duncan Mc Neil vs James Gill.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Annonciation, Première, Laurel et Deuxième, composée de la totalité du terrain désigné par le numéro Vingt Trois et de la moitié longitudinale du terrain désigné par le numéro Vingt deux, conformément à un plan déposé en l'étude de J. E. Jarreau, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain ou la dite portion de terrain mesurent ensemble trente-sept pieds six pouces de face à la rue de l'Annonciation sur cent vingt pieds cinq pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes y appartenants.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Mme W. Conrad suivant acte passé par devant Jarreau, en date du ... mai 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11,18,27—av 3 11

JEAN SEGASSIE vs BRC & CO.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 24,735—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI sept d'avril 1868, à 11 heures A M., au lieu ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds du chantier de bois appartenant aux défendeurs, situé à Algiers, rive droite du fleuve Mississippi, en cette Paroisse près du Dépôt du Chemin de fer des Opelousas suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO W AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31—avril 3,7

WALLACE & Co. vs. HARLOW J. PHELPS.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 24 360—En vertu d'un writ de fieri facias contre Harlow J. Phelps, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Huit certains terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Constance, Philip et Première, désignés par les numéros de Un à Huit, inclusivement, suivant plan déposé, sous le No 109, en l'étude de Selim Magner, notaire public en cette ville.

Les dits terrains ayant, conformément au dit p'an, les dimensions suivantes, savoir; les Nos de Un à Six chacun trente pieds cinq pouces de face à la rue des Magasins, sur la même dimension derrière et cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No Un forme l'angle des rues Première et des Magasins, les Nos Sept et Huit forment un seul lot, suivant le dit plan, et mesurent cent quatre vingt deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24—av 1 8 17 25

Gustave Yuleta vs Jean Lafitte.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, —No 21,814—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI, quatre de mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Les onze douzièmes indivis d'un certain terrain situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dumaine, St Philippe et Royale, ayant, mesure américaine, quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Bourbon, sur une première profondeur de cinquante-trois pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté de la rue Dumaine; à cet endroit ladite ligne de profondeur tourne et va parallèle à la rue St Philippe, une première profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et un huitième, et de là fermant, à angles droits, quatorze pieds six pouces, de là continuant sur une ligne droite, de quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et un huitième, jusqu'à l'extrémité de la profondeur ... Ledit terrain ayant sur la ligne de profondeur vingt-sept pieds un pouce de largeur.

Le tout, conformément au plan dressé par J. A. De Pouilly, architecte, le 8 mars 1849, et déposé en l'étude de F. E. Lereche, notaire public en cette ville, sous le No Onze, de son livre de plans. Cette propriété comprend également cette portion de terre acquise par J. P. Viala, de E. Bordes, suivant acte au rapport du dit notaire Lareche, en date du 20 d'avril 1849, ayant deux pieds deux pouces et six lignes, mesure française, à prendre, du côté de la rue St Philippe, à la distance, sur une ligne droite, du côté de la rue Dumaine, de la façade de la dite propriété. Le tout plus amplement décrit au dit acte.

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Les dits onze douzième, de la dite propriété ont été acquis par le défendeur des héritiers du dit J. P. Viala, suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du 27 décembre 1866.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2,11,19,28,—mai,4

MATHEW HENRICK vs F. O. WOODMAN et als

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quinze avril 1868, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située rue Clara, entre celles Calliope et Delord, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Et immédiatement après, dans le voisinage, Dix-neuf (19) cuves, et vingt quatre (24) "Rectifiers."
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
2avril—2,5,8,11,15 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques

UN DIVIDENDE DE CINQ PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 1er avril prochain.
S. E. PERCY,
22mars—1m Secrétaire.

Bois à brûler.

BOIS de chêne première qualité, livré à domicile à 6 piastres et demie la corde.
S'adresser rue de Chartres, 208, Café Moka, encoignure Madison. 24 mars—8f

BOIS DE CONSTUCTION.

GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Tonouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juil—1an

VENTES JUDICIAIRES.

ALBERT J. HULSE vs PATRICK W. WALSH

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 24,750—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-sept d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Baronne et Dryades, désigné par le numéro Dix-huit, d'après un plan dressé par C A Hedin, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 34.

Le dit terrain mesure trente et un pieds onze pouces neuf lignes de face à la rue Clio, sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John J. Hulse, suivant acte au rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 21 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26 31 19 26 avril

CHAS. F. BERENS vs JAMES HILL.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,761—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain, situé au faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de la Nouvelle-Levée, du Magasin, de Poydras et de la Nouvelle-Levée, ayant cent vingt-neuf pieds et un tiers de pouce de face à cent-vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de pouce, plus ou moins de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, conjointement avec Robert Hill, à une vente publique faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, le 18 juin 1859, en vertu d'un ... writ et fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour de District du Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Jane Strong vs Isaac T. Preston, enregistrée au bureau des Aliénations de cette ville, Livre No 82, folio 241, et du quart indivis du dit terrain au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Farbeng, par acte au rapport de Hugh Madden, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 avril 1862 du dit Patrick l'ayant acquise de Robert J. Hill, suivant acte au rapport de même notaire, en date du 24 d'août 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17mars—17, 26—avr. 3,11,18.

WILLIAM F. GOLDTHWAITE vs JOHN FRANCIS WOOD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,162 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Terpsichore, Dryades et Melpomène et désigné par le numéro six d'après un plan dressé par C Hedin, autrefois arpenteur et déposé sous le No 151 en l'étude de T. O Stark, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Bacchus, sur cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John O. McLean, suivant acte au rapport de W H Peters, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 18 février 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété susdite pour la somme de quinze cent piastres et souscrit par le défendeur, daté du 22 d'avril 1867 payable à un an de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an à compter de l'échéance jusqu'à paiement et la balance du prix de l'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10mars—19,27 av 3, 11

ACHILLE CHIAPELLA vs G. F. BURTHE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 21 477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Le quart indivis d'un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro Un suivant plan déposé par le shérif de la paroisse d'Orléans dans l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle des rues Hevia et Carondelet et mesure vingt cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet sur cent soixante-six pieds de profondeur. Avec l'usage d'une allée commune de vingt pieds de largeur.

Ensemble avec le quart indivis de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 26 3 11 et 18 avril

SUCCESSION DE J. O. SHANNON.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,133—En vertu d'un writ de fieri facias contre R. J. Ker, Henry Webre et J. R. Shannon, en faveur de H. B. Eggleston, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés au faubourg Jackson, en la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros Trois et Quatre de l'îlet Soixante-cinq, mesurant chacun, mesure américaine, trente pieds de face à la rue St. Louis, entre celles Olympia et St. Patrick, sur cent cinq pieds cinq pouces de profondeur. Le tout conformément au plan dressé par John Schreiber, daté du 20 juillet 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public en cette ville.

Appartenant au défendeur Robert J. Ker et saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 27—3 11 av

MITHSON H. DAVIS vs CHARLES M. STRONG

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 19,777—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, du Canal et de la Douane, et mesurant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent quinze pieds cinq pouces plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte de partage entre lui, comme un des héritiers de feu Jasper Strong, sa mère, la dame Eliza Julia Nixon, veuve du dit feu Jasper Strong au rapport de W. J. Castel, notaire public en cette ville, en date du 2 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
18mars—18,28,3,11,18av.

TOMES MELVAIN & CO. vs E. STAPLETON & al.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,431—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI neuf d'avril 1868, à 10 1/2 heures A M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'un magasin de chapeaux et de nouveautés, etc, situé au No 97 rue du Canal, entre la rue de Chartres et le passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—31; avril 3,6,8

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de
BERNARD TURPIN.

Cargaison du brick CARMAN, arrivé de la Havane.
PAR EUG. TOURNÉ, encanteur.

LUNDI, 6 avril 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'encan, au débarcadère du brick Carman arrivé de la Havane, au pied de la rue Conti, Deuxième District—
100 barils mélasse muscovado de Cuba,
180 boucauts sucre muscovado, "grocery".
Conditions à la vente. 3 avril

Vente sans réserve de 40 barriques Vin rouge, en débarquement de la barque "Jeanne", venue de Bordeaux.
PAR EUG. TOURNÉ, encanteur.

VENDREDI le 3 avril 1868, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan sur la Levée, au pied de la rue Hôpital, en débarquement de la barque "Jeanne", venue de Bordeaux—
40 barriques vin rouge.
Conditions—Comptant en billets du Trésor. 2 avril

Goëlette anglaise Pinky.
PAR EUG. TOURNÉ, encanteur.
85, rue Vieille-Levée.

SAMEDI, 4 avril 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

La goëlette anglaise PINKY, classée A No 1, fine voilière de 125 tonneaux américains, construite à Essex, Conn., doublée en cuivre; la grand voile neuve. Ensemble ses agrès, apparaux &c., prête à prendre la mer.

Cette goëlette est une des mieux appropriées au commerce de l'Ile de Cube et du Golfe.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Pour plus de détails s'adresser à bord ou au bureau de l'encanteur. 1er avril

PAR J. P. BOISSEAU.

Terrain de prix, pour bâtir—Vente à l'encan.
Succession de J. Hussey.
No 30,122—Dossier de la Deuxième Cour de District.
Par J.P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau rue Poydras, No 167.

IL sera vendu SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rue Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, en date du 7 février 1868,

Un terrain situé au faubourg Franklin de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 108 compris entre les rues St. Jean Baptiste, Musique, Olred et Promenade Washington. Le dit terrain a, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la Promenade Washington, 97 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un plan dressé par Louis Surgi, daté du 27 novembre 1835 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire public.
Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant F. B. Earhard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 mars—26—2.11 avril

PAR G. DE FERIET.

Succession de Mme Veuve Bazile Jaillot ou Jaillan—No 30,240.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No 86.

MARDI, 28 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mars 1868, il sera vendu, la propriété foncière ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Washington, Lepage, Sixième et Septième, formant l'angle des rues Washington et Septième et ayant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur sur la rue Septième. Ensemble une vieille maison qui se trouve dessus.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
29 mars—2 9 16 28 avril

Succession de Jean Grogan — No. 30,238.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No 86.

MARDI, 28 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté du 25 mars 1868, la propriété foncière ci-après décrite et appartenant à ladite succession sera vendue, savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Rocheblave et Dorgenois. Ledit terrain est désigné par le No 3 sur le plan No 46 déposé à l'étude de N. H. Peters, notaire public, il a 27 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Chs. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 mars—avr 2,8,16 28

Vente positive et sans réserve, à l'enchère publique, de tout le contenu de la résidence de l'angle des rues Quartier et Remparts.—Egalement, magnifiques jeunes Chevaux trotteurs, 1 excellents jeunes Mulets, Poney de dame, belle Vache à lait et 3 Chiens de Chasse, de race.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, passage de la Bourse, No 86.

VENDREDI, 3 avril 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, pour cause de départ, sur les lieux au coin des rues Quartier et Remparts, Deuxième District, tout le contenu de ladite résidence comprenant:

Beaux meubles de salon, bois de lit en acajou, toilettes, armoires, lavabos, armoires à glaces françaises, belles glaces française, pendules en bronze, verrerie, faïence, &c, &c.

Egalement—1 piano Picolo; une belle jument, jeune et excellente trotteuse garantie saine et douce.
Un magnifique trotteur de huit ans.
Un beau poney trotteur, de dame.
4 jeunes excellents jeunes mulets,
1 belle vache laitière importée, pleine.
3 magnifiques chiens de chasse, de race.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 1er avril

PAR H. W. PALFREY.

Succession de Michael Jennings No. 30,012.
Troisième et dernière adjudication de Trois Terrains de prix dans la rue Galvez, coin Gravier, avec amélioration.
Par H. W. PALFREY, encanteur.
Bureau, rue Carondelet No 26.

SAMEDI, 9 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 mars 1868, il sera vendu les propriétés foncières, et après décrites, savoir—

Trois terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ... situés dans ... l'îlet ... borné par les rues Galvez ... Gravier ... désignés par les Nos 7, 8 et 9 sur un plan dressé par Gravier, Joubert, ... en date du 1er mai 1867 et déposé à l'étude de W J. Castell, notaire public. Lesdits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur, et le lot No. 9 forme l'angle des rues Galvez et Gravier; il y a dessus une petite maison et un hangar, baraque, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Wynne Rogers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 avril—3 18, mai 9

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans.— Je certifie par les présentes, que le 17 mars 1868, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans la cause enregistrée sous les noms et chiffres suivants, savoir:— No 19 755—Mme Caroline Burgess, contre Louis A. Burgess son mari.—Dans cette affaire, conclue à la Cour, par les deux parties pour adjudication sur les preuves et les plaidoiries,—la Cour étant d'opinion que la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse:

Il est adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Caroline Maret et contre le défendeur Louis A. Burgess, déclarant une séparation de biens entre les dites parties; que la demanderesse soit individuellement maintenue et habilitée à traiter dans la paroisse et ... que tous les biens dépendant ... trouvés ... leur propriété et que le défendeur paye ... de ... et des frais du procès; avec hypothèque sur ... pour ... à partir du 30 janvier A D. 1866.

Jugement rendu le 17 mars 1868.
Jugement signé le 21 mars 1868.
(Signé) CHAS. LEAUMONT, Juge
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle Orléans, ce 27 mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis.
A. D. BERNOUDY,
2 avril 2 13 30 Député Greffier.

PETER WILLIAMS vs ses créanciers, pour un atermoiement.—No 25,376

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Les créanciers de Peter Williams sont, par le présent, notifiés d'avoir à comparaître en l'étude de MM. Hero & Jones, notaires en cette ville, lundi le ... jour d'avril 1868, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération la demande du dit Williams, pour un atermoiement; Ils sont de plus notifiés que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Par ordre de la Cour D. C. BYERLY,
25 mars—25, 30—4 av Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Aux Actionnaires de la Banque de la Louisiane—Vous êtes par ces présentes notifiés qu'une assemblée des actionnaires de la Banque de la Louisiane, aura lieu conformément à la deuxième section de l'acte approuvé le 14 mars 1842, pardevant M. Félix Grima, notaire public, le 23me jour d'avril 1868 à midi, dans le local de la dite Banque, en la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet de délibérer et de déterminer sur l'abandon de la charte de la dite Banque.

Par ordre de l'Honorable Guy Duplantier, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans le 24e de février 1868.
Wm WOELPER,
Greffier.
26 fév—29—m 4,7,11 14,18,21,25 28—av 1,4,8,11 15 18,22

Succession de Maurice Scanlon No 32,034.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Edward Scanlon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administrateur testamentaire relatif à la succession de feu Maurice Scanlon décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
3 avril—7 12 Greffier.

Succession de James D. Denegre.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
3 avril—7 12 Greffier.

Succession de Mme Levy Jonas Rosenthal No 30,123.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Levy Jonas Rosenthal, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
29 mars—3 7 avril Greffier.

Succession de Théodore Hatry—No 30,085.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Marie Hatry, tutrice naturelle de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
29mars—3 7avril Greffier

Succession de C. E. JACKSON—No 29,921.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
25 mars—25,29;3av Greffier.

Succession de MARIE E. BREEDLOVE—No 32,004

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Pierre A. Hardy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Marie E. Breedlove, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
25 mars—25,29;3av Greffier.

J. Hernandez,

COURTIER,
11 ... rue Carondelet ... 11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
5 fév—1 an Propriétaire.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal.
Consultations publiques et gratuites, samedi, de 3 à 4 heures. 16 nov—6m—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. ROGER & CO.

Vente sans réserve.
400 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR S. ROGER & CO.,
H. SAMORY, encanteur.

SAMEDI, le 4 avril, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
100 caisses brodequins et balmorals pour hommes et garçons.
100 caisses Congress pour hommes et garçons,
50 caisses bottes, pour hommes, garçons et enfants,
50 caisses Congress cousus, pour hommes,
100 caisses Congress balmorals, pantoufles, etc., pour femmes, demoiselles et enfants.
Conditions à la vente. 3 avril

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Grande vente de Marchandises sèches, habillements, chapeaux, Articles de fantaisie et malakoffs.
Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 4 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—
700 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, bien assorties.
125 do d'habillements d'été faits pour le détail de la ville,
140 lots et douzaines chapeaux paille et casimir,
400 do articles de fantaisie et notions,
140 douzaines malakoffs de 6 à 50 ressorts.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 avril

PAR A. FEIBER.

Vente importante et péremptoire de marchandises sèches, habillements, lingerie, groceries, fournitures de bureaux, &c, à l'encan.
PAR A. FEIBER.
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu vendredi, le 3 avril 1868, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—Une grande facture de marchandises sèches, comprenant: Coton blanc et coton écru à draps, indiennes, jaconats, tape checks, brillantine, toile, coton et bobinet à moustiquaire, coutil à matelas, denims, Hickory, stripes, gingg fil et gingg coton, alpacas, bonneterie, mousquetaires, &c.

Egalement—Une facture d'habillements de printemps et d'été, reçus et qui seront vendus sans plus haute enchère.

Un bean stock de lingerie.
Egalement—Un beau stock de chapeaux; une grande facture de groceries, fournitures de bureaux, &c.
Conditions à la vente. 3 avril

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession de Philippe Millaudon.
No 9,426—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
46 Actions du Chemin de fer Carrollton.
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 36 rue Bienville.

MARDI, le 14 avril 1868, à midi précis, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 mars 1868, pour le compte de la susdite succession.
46 actions du Chemin de fer Carrollton.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 avril—3 7 12 14

Vente renvoyée au 3 avril.

Contenu du Café Merchants Exchange.
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur
Salle de vente, 36, rue Bienville.

VENDREDI le trois avril, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, à l'angle des rues Conti et Vieille-Levée: Tout le contenu du Café Merchants Exchange, consistant en partie en lustres, comptoirs, carafes, tables et assiettes pour lunch, liqueurs, installations et autres articles trop longs à énumérer.—Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
2 avril

Fond de magasin de véritables Cigares de la Havane, Etagères, Comptoirs, Installations de gaz ainsi que le Bail de l'établissement.
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Bureau, 36, rue Bienville.

VENDREDI le 3 avril, à 11 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, au No 136 rue de la Commune, entre les rues Camp et St Charles, tout le contenu du susdit établissement, consistant en partie de véritables cigares de la Havane, de qualités supérieures et des marques favorites, tabac à chiquer et à fumer, installations de gaz, comptoirs, etc.
— Egalement —
Le bail de l'établissement, échéant au 1er novembre 1868, avec privilège de renouvellement pour deux ans. Les conditions du bail seront lues au moment de la vente.—Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 31 mars

Succession de John Cruaius.
Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Terrains vides et améliorés, dans les Premier, Second et Troisième Districts, à Jefferson City, Carrollton, et dans l'Etat de l'Alabama. — No 27,258 — Deuxième Cour de District.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 36, rue Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 mai 1867, pour le compte de la susdite succession, savoir—

1o—Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 27 et 28, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Palmyre, Johnson et Galvez mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2o—Deux certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Orléans et St-Anne. Le lot No 17 mesure 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 34 pieds 8 pouces 4 lignes à la rue Tonti, 72 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur par 100 pieds 6 lignes du côté du lot No 18. Le lot No 18 mesure 30 pieds de face sur la rue Ste-Anne, par 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Tonti, et 101 pieds 4 pouces et ... lignes du côté du lot No 17.

3o—Quatre certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville désignés par les Nos 5 et 6 dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Dumaine et Ste Anne, mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Tonti, par 119 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4o—Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Rocheblave désignés par les Nos 16 et 17 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Philippe par 107 pieds 11 pouces de profondeur. Deux lots Nos 175 et 176, 25 pieds de profondeur du côté de la rue Rocheblave et 176 pieds 25 lignes de face à la rue Dorgenois.

5o—Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, St-Ferdinand, Port, St Ferdinand et St-Jean Baptiste, formant l'encoignure des rues Port et Claiborne, désigné par le No 22, mesurant 32 pieds 2 pouces de face sur la rue Claiborne, et 100 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Port.

6o—Quatre certains lots de terre dans la même District ... désignés par les Nos 14, 16, 18 et 20 dans l'îlet borné par les rues Music, Piety, Bons Enfants et Urquhart, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carrc, par 150 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

7o—Un certain lot de terre situé dans la paroisse Jefferson, désigné par le No 1, dans l'îlet borné par les rues Louisiana Avenue, Jersey, Toledano et Laurel, mesurant 30 pieds de face à la rue Louisiana Avenue, par 120 pieds de profondeur.

8o—Six certains lots de terre situés dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos 23, 24, 25 et 26 inclusivement, dans l'îlet borné par les rues Napoleon Avenue, Iena, Water et Levee. Le lot 26 formant l'encoignure des rues Water et Iena. Le tout vendu d'après le plan maintenant exposé à la Bourse.

9o—Quatre certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, désignés par les Nos 14, 16, 18 et 20 dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Troisième, Dixième et Jefferson. Le lot No 14 mesure 32 pieds de face à la rue Leonidas par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 16, 18 et 20 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Leonidas par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10o—Toute la section No 33, Township No 4 au sud du Range No 1, à l'ouest du méridien de Paris, dans le District de terre offert à la vente de St Stephens, District de l'Alabama, contenant 640 acres, plus ou moins.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit pour billets portant 8 0/0 d'intérêt jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale sur la propriété. En cas de poursuites judiciaires les signataires payeront 5 0/0 pour honoraires d'avocat.

Actes de vente y compris les timbres aux frais de l'acquéreur, pardevant E. H. Gottschalk, notaire public.
11 mars—11,26,28—1er,10,11 av

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
22 sept Eus. Conti et Bourgogne.

L. CRESSON,

PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIETÉ: Images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

JACOB OTT Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, au chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 12 nov 1an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles écrites, à meubles, et anglaises.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Druggat, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

Compagnie d'Assurance

DES
FACTEURS ET DES COMMERÇANTS,
39...... Rue Carondelet 39
Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.

Montant des primes reçues la première année de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$413,626 42.
—ACTIF—
Le 0 avril 1867 ... $546,816 91.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFRY, Secrétaire.
—DIRECTEURS—

James Hewitt,	J. J. Warren,
W. A. Johnson,	Wm Bell,
J. W. Burbridge,	Robert Pitkin,
Jno I. Noble,	Alfred H Isaacson,
Moses Greenwood,	Rich'd Milliken,
Alfred S. Huntington,	Sam'l E. Moore,
Hugh McColl,	Wm H. Henning,
Marshall J. Smith,	Thos M. Scott,
L. Caulfield,	Joseph Block,
John Chaffe,	J. R. Jennings,
L. H. Terry,	R. T. Buchner,
Jos D. Bialz,	H. H. Ware,
	Sam'l Friedlander.

8oct—6 m

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,

ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
Avances faites sur consignation. 23 jan—1an

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau,
15 ... Rue Carondelet ... 15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession dans la Nlle-Orléans, dans les paroisses Assumption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
1oin—1an rue Carondelet No 184.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.
Rue du Commerce, 62 (44)
15janv—3m Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BRO.

PAR LOUIS STERN & BRO.,
M. STERN Encanteur,
Bureau, rue du Camp, No 36.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
50 caisses chapeaux de paille, pour hommes et pour jeunes garçons.

VENDREDI, 3 avril, à 10 heures précises du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, il sera vendu, sans limite ou réserve—

400 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment convenable pour hommes, femmes, jeunes garçons, jeunes gens et enfants.

50 caisses chapeaux de paille, assortis, pour hommes, et pour jeunes garçons.

Ces articles sont frais et de bonne qualité; ils viennent d'arriver, directement des manufactures et méritent l'attention du commerce.
Conditions à la vente. 3avril

PAR S. GUINAULT

Café et Restaurant
Vente pour dissolution de Société.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 6 avril 1868, il sera vendu, à 5 heures de l'après-midi, rue Dauphine entre St-Louis et Conti, sans aucune réserve—

Le fonds d'un Café et Restaurant, ayant une forte cave bien assortie en vieux vins et caisses—ainsi que tout l'ameublement du local; ensemble le bail de la maison, expirant le 1er mars 1871, à raison de $90 par mois, avec privilège de 5 années de renouvellement.
Conditions—Comptant. 3 avril

Meubles, Verrerie, Vaisselle et Article divers pour confiseur.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

AUJOURD'HUI, vendredi, 3 avril 1868, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Un fort lot de meubles, comprenant bois de lits et literie assortis, tables, chaises, toilettes, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine &c. &c.

Aussi—Une grande quantité d'articles divers pour confiseurs, consistant en glacières, plats porcelaines, comptoirs en marbre, &c, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3avril

Succession de Pierre Pereuilhet—No 29,455.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 9 mars 1868.

Les propriétés suivantes savoir:

1o Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, désigné par le No 7 de l'îlet 74, d'après un plan fait par Louis Surgi en date du 16 juin 1839 et déposé en l'étude de Théodore Tureaud, alors notaire en cette ville; lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 72 pieds 3 1/2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 72 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne opposée. Ensemble une maison en briques Nos 66 et 68, avec corridor de chaque côté, la maison ayant 8 chambres dont deux dans les mansardes, 2 cabinets, galerie fermée à l'étage d'en haut, cuisine haute en briques, de 4 chambres, 2 citernes, 2 hydrants, cour carrelée, latrines, &c. Le tout divisé en deux logements et loués $65 par mois avec bail jusqu'au 31 mars 1870

2o Un autre lot de terre situé dans le même faubourg et district, dans l'îlet renfermé par les rues Tremé, St-Claude, St-Philippe et Ursulines, faisant partie du lot No 21, d'après un plan fait par J. Pilié, en date du 5 juin 1826 et attaché à un acte du 28 juillet 1836, pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville; lequel lot de terre mesure, (mesure américaine) 40 pieds de face à la rue Tremé, sur 50 pieds (mesure française) de profondeur. Ensemble, une maison No 248, avec corridor de chaque côté, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, cuisine double, et 2 cabinets, latrines, hydrant &c. Le tout divisé en deux logements loués à $40 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de date, jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque sur les propriétés vendues.

Les bâtisses sur les susdits terrains devront être assurées contre les risques du feu et les polices d'assurances transférées par les acheteurs aux vendeurs et les timbres du revenu interne seront à la charge des acquéreurs. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement d'aucun des susdits billets, les signataires d'iceux payeront 5 pour cent seront aux frais des acquéreurs.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 mars—12,20,27—av 3.11

Jolie maison sur la rue Kerlerec, Nos 55 et 57.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 4 avril 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec ou Histoire, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Craps et Amour—Ensemble une maison couverte en ardoises, avant quatre chambres, galerie et deux cabinets, une bâtisse haute dans la cour de quatre chambres, une autre bâtisse de deux chambres et un bûcher de deux chambres, cour carrelée, jardin, puits, citerne, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance payable à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date avec hypothèque.

Acte de vente pardevant E. Eude, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 29mars—

Succession de Marie Blondeau, Veuve de M. A. Monvoisin.

Vente sans aucune réserve pour effectuer un partage.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 4 avril 1868, il sera vendu, à midi, au plus grand et au plus offrant enchérisseur, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, savoir—

Sept lots de terre formant la presque totalité de l'îlet renfermé par les rues St-Bernard, Rocheblave et Laharpe et Claiborne, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant 31 pieds de face à la Promenade St-Bernard, 234 pieds de face à la rue Orély, 141 pieds 10 pouces de face à la rue Rocheblave et 129 pieds 9 pouces de face sur la rue Laharpe. Ensemble, une maison basse, hangar, écurie, citerne, &c. Toute la propriété est en jardin. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance des acheteurs portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt de date.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 mars

Maison rue des Français.
Par S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 4 avril 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, mesurant 36 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue des Français, sur 55 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, entre Amour et Bons Enfants. Ensemble une maison de quatre chambres avec galerie et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et ... à un an de crédit en billets ... portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque.

Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 29 mars

Succession de Bazile Dédé, alias Bazile Dédé fils.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 2 mai 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mars 1868, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre d'une forme irrégulière, situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Tremé, St-Claude, Derbigny, St-Philippe et Ursulines, mesurant, mesure américaine, 39 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur ... lignes du côté de la rue ... et ... pieds 2 pouces et 7 lignes ... profondeur ... tout de forme irrégulière. Ensemble une maison de ... chambres couverte en tuiles avec une bâtisse de quatre chambres, couverte en ardoises ... poulailler, citerne, puits, latrines, &c. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente pardevant O Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres.
31 mars—avr 7,18,27, mai 2

INSTITUTIONS

INSTITUT IRVINGTON,

A IRVINGTON (*New York.*)

CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore, (Md) vient d'être transportée à IRVINGTON, New-York.

Cette ville située sur la Rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New-York, est ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.

Les cours d'études embrassent toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires s'adresser à
A. BOURSAUD, principal.
Référence, Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 180. 29mars—2m,3fpe

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des meilleures maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, ou l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port aux toutes les maisons de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
5 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent ... besides de la Bourse?

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 184, entre Bas-tine et Bourgogne 26 oct— MVD

AGENCE GENERALE

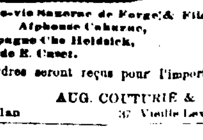

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Che Heidsick,
Porto de E. Cuset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Co.
2fév—1an 37 Vieille Levée.

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.
57 ... Carondelet ... 57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif ... $4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif ... $1,450,000.
Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
19 sept—1an

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Bâtisse Story)
WM. WHANN ... Président
LOUIS SCHNEIDER ... Vice-Président
E. N. GANUCHEAU ... Secrétaire
— Directeurs —

S. C. EMLEY,	LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MANSFIELD,	WM WHANN,
D. C. McCAN,	J. M. LAPEYRE,
W. W. HOWE,	B. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO W. PORCH,
	J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville. 12 oct—1a

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, Lingerie, Marchandises sèches avariées,
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,
ALEX. LEVY, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 36.

VENDREDI, 3 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu—Coton blanc et coton écru, cotons à draps, gingg fil et gingg coton, indiennes françaises et américaines, ginghams unis et fantaisie, bobinet de 108 et 76 pouces, toiles d'Irlande, linons blancs et Union, jaconats français, grenadines brodées unies, jaconats suisses blancs, tape checks, manteaux, cotonnades, stripes, denims, coutils à matelas, alpacas, mérinos, mousselines laine, cassimir, satinettes, Meltons doeskins, diaprés toile, diaprés coton, mouchoirs blancs en coton, serviettes toile, corsets, bonneterie, chaussures toile, chemises coton, chemises de peau, caleçons, chemises de femmes, jupons Balmoral, &c.

— Egalement —
Pour le compte de qui il appartiendra.
2 caisses souliers.
6 ... marchandises sèches assorties, coutils, jeans cotonnades fantaisie, coutils à matelas toile d'Espagne, tweeds, indiennes assorties, batiste, velours, coton blanc, Shepard Plaids, &c.
Conditions à la vente. 3avril

PAR CHS. T. NASH.

Attention, Chasseurs!
PAR CHAS T NASH, encanteur.

AUJOURD'HUI, vendredi, 3 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido—Un beau fusil de chasse, une carnassière neuve et une poche à plomb—Egalement—Un beau Pointer, (chien d'arrêt) anglais de race, importé, dressé.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 avril

Continuation de la grande vente, sans réserve, de gages non rachetés, relevant à plus de $40,000 de Diamants, Montres en or et en argent, Chaînes et Bijoux de toute espèce au "St. Charles Loan Office", au No 15 de la rue St Charles.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.
Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

LUNDI 6 du courant, à 7 heures du soir, au "ST. CHARLES LOAN OFFICE", No 15 de la rue St-Charles, il sera vendu sans limite ou réserve—Un des plus grands et des plus beaux stocks de bijoux, diamants, montres en or et en argent, boucles-ittes, ... que l'on ait jamais ... en argent. Les diamants sont de premier eau. C'est le plus beau stock qui ait jamais été offert à l'encan au Sud. L'occasion est excellente pour les spéculateurs, les bijoutiers, etc.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2 avril

FRANCIS FERNANDEZ & CO

Partie de quincaillerie, fusils anglais, chapeaux, bottes, souliers et brodequins et marchandises sèches.
PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO.,
F. FERNANDEZ, encanteur.
Bureau et Salle d'encan, 44 Vieille-Levée

SAMEDI prochain, 4 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan No 44 rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, pour clore divers comptes.

Un assortiment des articles ci-dessus énoncés, consistant en

Fusils doubles, anglais;	Chapeaux feutre;
Couteaux de poche;	Bottes et souliers;
Couteaux et fourchettes	Bottines pour dames;
Scies de Taylor & fils;	Selles mexicaines;
Pelles et pioches;	Brides;
Celliers et barnais;	Bottes blanches et rouges;
Couteaux à découper;	Peintures, couleurs assorties;
&c.,	&c., &c.

Aussi—Immédiatement après, un assortiment général de marchandises sèches étrangères et du pays, articles de fantaisie, etc.
Conditions à la vente. 3avril

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles, Meubles, Meubles
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, le 4 avril, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
— TELS QUE —
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
— EGALEMENT —
Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges et bois et rotin mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,
PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi le 4 avril, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Liner, rue Gravier,
Elégants Chevaux appareillés.
do do de monture.
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI:
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars—

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés à Greenville, St. Jean Baptiste et Kirkville
SUCCESSION DE L. A. KIRK—No 15,732.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans,
PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau Exchange Place, No 17.

SAMEDI, le 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 24 janvier 1868, rendu dans la susdite affaire, il sera vendu au comptant, pour le compte de la succession de L. A. Kirk, décédé, les propriétés ci-après décrites, savoir:—

1o.—Tous les droits, titres, privilèges, etc., d'un certain morceau de terre situé dans le "Premier Ridge" dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat. Le dit morceau de terre est borné à l'Ouest par le canal de McDonnell et s'étendant jusqu'au centre du morceau de terre appartenant ci-devant au capitaine Philippe Foucher, et s'étendant en profondeur du Lac Pontchartrain jusqu'au Bayou Crocodile (Alligator Bayou), ensemble avec toutes les bâtisses, etc.

PROPRIÉTÉ A GREENVILLE.
2o—Cinq lots de terre dans l'îlet 27, borné par les rues Broadway, Chestnut, Elizabeth et Ferd-nand désignés par les Nos 16, 17, 18 et 20.
3o—Treize lots de terre dans l'îlet ... borné par les rues ... Lower Line, ... et formant l'encoignure des rues Foucher, Pine et Lower Line.
4o—Un lot du shérif de Jefferson. 2 novembre 1830, enregistré le 7 janvier 1855. Livre D. Folio 9.
5o—Trois lots de terre dans l'îlet 12 du shérif de Jefferson, 2 novembre 1850, enregistré le 7 janvier 1855 dans le Livre D Folio 10.
6o—Onze lots de terre dans l'îlet 29, borné par les rues Pine, Market, Elizabeth et North Market, désignés par les Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Les dits terrains forment l'encoignure des rues North, Market, Elizabeth et Pine streets.
7o—Six lots de terre dans l'îlet 16 borné par les rues Foucher Market, Pine et North Market, désignés par les Nos 1 ... 9, 10, 11 et 12 ... avec les améliorations comprenant, sur le lot No 9, une maison basse en bois.

KIRKVILLE. PAROISSE ST. HELENE.
8o—Six lots de terre dans la ville de Kirkville, Paroisse St Helene. Un acre au siège du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord dans ... désignés par les Nos 1, 4, 5, 7 et Nos 9 et 16 inclusivement.

CONDITIONS DE LA VENTE.
Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant intérêt à raison de 8 0/0 l'an et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le paiement des dits billets.
Actes de vente y compris les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant A. Ducatel, notaire public.
15 mars—15, 28—3,4, 11, 18 avril

AVIS IMPORTANT
Aux consommateurs de glace.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, 4 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique—
... actions du "New Orleans Ice Company" (Compagnie de Glace de la Nouvelle-Orléans) de $50 par action, payées entièrement.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28mars

LIVRES A L'ENCAN.
— Tous les soirs —
Ouvrages classiques, en prose et en vers,
Ouvrages de Science et d'Art,
Médecine, Droit, Agriculture, Mécanique,
Livres élémentaires, d'Education, &c,
Papeterie et Articles de Bureau.
Par C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs.
Bureau, No 17, Passage de la Bourse.

TOUS les soirs, à 7 heures, au magasin No 16 rue Royale entre Canal et Douane, il sera vendu le stock entier de—
THOMAS L. WHITE, en faillite,
jusqu'à ce que l'on ait disposé du tout, par ordre de M. E. E. Norton, assignée général des banqueroutes.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 24 mars

Jolie résidence dans la rue des Magasins, avec grand terrain.
Maison "cottage" dans la rue Terpsichore
SUCCESSION DE LEWIS B. COLLINS
No 29,586—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, Exchange Place No 17.

SAMEDI, 2 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 21 mars 1868, il sera vendu pour le compte de la succession de Lewis B. Collins, décédé, les propriétés ci-après décrites:

1o—LA JOLIE RÉSIDENCE EN BOIS A ETAGE, (avec un grand terrain) située dans l'îlet compris entre les rues Magasins Constance, Second et Troisième. Le terrain compose en quatre terrains, (Nos 3, 4, ... et ...) ... pieds de face à la rue des Magasins sur ... de profondeur. Les améliorations comprennent une grande maison en bois, à étage, ... de la rue, ... chambres et ... cuisine, ... écurie, ... citerne, etc.

Le terrain est disposé en jardin, avec goût; il y a des ... et une grille en fer sur toute la façade. La maison vient d'être complètement réparée. Occasion offre avantages et d'agréments qu'aucune autre.

2o—LA GRANDE MAISON COTTAGE située dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Terpsichore, Melpomène, Camp et Magasins. La propriété est composée de deux terrains mesurant 53 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Terpsichore, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une galerie sur la façade et ... un corridor au milieu ...
Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année 1868.
Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant J. Bendernagel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
31 mars—31—1, 18, 25avr—2 mai

Terrain à l'encoignure des rues Thalie et Freret
Succession de Charles Smith.
No 3 ... 47.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Par C E GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

MARDI le 2 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 14 de mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Charles Smith—

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Melpomène, Solis et Freret, désigné par le No 12, sur un plan dressé par Hedin, le 18 de mai 1844 et déposé en l'étude de J. Cohn, notaire public. Ledit terrain mesure 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Thalie sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Thalie et Freret.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Actes de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, Sr, notaire public. 20 mars—20 2—4 ... avr

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits de Tuiles, etc.*),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 21 mars—3m

TRAITEMENT SPECIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES. Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires. La guérison de la Surdité, et autres garantie en 20 jours.—Cabinet de consultation, rue d'Orléans et Bourbon tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 78.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR des Bouilloires des Moulins à sucre des Cylindres à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scies, des Presses à coton, des Moulins de Bois, des Bouilloires à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—6 m LEEDS & Co.